



Rapport d'activités 2008

Conseil suisse de présentation
des comptes publics

www.srs-cspcp.ch

Table des matières

1. Brève présentation et mission du SRS-CSPCP.....	3
2. Membres	3
3. Activités des organes du SRS-CSPCP	
3.1 Plenum.....	3
3.2 Groupes de travail.....	4
3.3 Présidence et Secrétariat.....	4
4. Compléments aux recommandations du MCH2	4
5. Consultations IPSAS	4
6. Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes	5
7. Développements dans d'autres secteurs	5
8. Planification des activités pour 2009	5
8.1 Séances.....	5
8.2 Compléments aux recommandations du MCH2	5
8.3 Consultations IPSAS	5
8.4 Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes.....	5
8.5 Divers	5

Annexes

- Liste des membres au 31.12.2008
- Prise de position lors de la consultation IPSAS, Exposure Draft 35 (allemand / anglais)

1. Brève présentation et mission du SRS-CSPCP

Le Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP) a pour objectif de promouvoir l'harmonisation, la comparabilité et la transparence dans la présentation des comptes des collectivités publiques. Il observe en particulier les tendances qui se dégagent dans la mise en œuvre des recommandations du modèle de comptes harmonisés MCH2 pour les cantons et les communes, ainsi que la présentation des comptes de la Confédération. Il élabore des compléments et des éclaircissements en réponse aux questions pratiques que pose la présentation des comptes publics.

Le SRS-CSPCP a été créé en 2008 par la volonté du Département fédéral des finances et de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Pour l'heure le SRS-CSPCP n'a pas de forme juridique particulière. Cette dernière pourra être définie ultérieurement.

2. Membres

Le Conseil suisse de présentation des comptes publics est composé de 16 membres. De manière à représenter un large éventail d'intérêts, les membres proviennent de divers horizons. Les trois niveaux institutionnels – Confédération, cantons et communes – sont représentés en tenant compte des métiers de base et des régions linguistiques. Sont également représentés des membres du monde scientifique et économique.

En 2008 deux membres ont quitté le SRS-CSPCP et ont dû être remplacés, il s'agit de:

- M. Martin Bucherer au 30.06.2008, remplacé par M. Hansjörg Kaufmann (FkF)
- M. Jean-Alexandre Ducrest au 31.10.2008, remplacé par M. Peter Küpfer (CDF)

En annexe se trouve la liste des membres, actualisée au 31.12.2008.

3. Activités des organes du SRS-CSPCP

3.1 Plenum

Le SRS-CSPCP s'est réuni à deux reprises en 2008 pour traiter des thèmes suivants :

1^{ère} séance, le 11 juin 2008

- Présentation des membres – prise de contact
- Echange de vue sur le rôle, les objectifs et les tâches du SRS-CSPCP
- Elaboration d'une liste des thèmes à aborder
- Fixation d'une procédure pour répondre aux consultations IPSAS

2^{ème} séance, le 5 novembre 2008

- Echange de vue sur la problématique des provisions
- Adoption de la réponse à la consultation IPSAS pour l'Exposure Draft 35
- Définition de la structure du règlement d'organisation
- Formation du groupe de travail IPSAS et du groupe de travail « provisions »

3.2 Groupes de travail

Groupe de travail IPSAS

Le groupe de travail IPSAS est permanent. Il élabore les propositions de prise de position relatives aux projets mis en consultation par l'IPSAS Board. Mis en place lors de la séance du plenum du SRS-CSPCP du 5 novembre 2008, il se compose de six membres (Andreas Bergmann, Christian Meyer, Charles Pict, Nils Soguel, Markus Stöckli et Sonja Ziehli/prise du PV). Des experts extérieurs peuvent être invités à participer aux séances.

En 2008, les consultations suivantes ont été lancées :

- Exposure Draft 35 pour IPSAS 5 « Borrowing Costs »: prise de position préparée.
- Consultation Paper « Conceptual Framework »: ce thème a été traité au cours d'une première séance en date du 12 décembre 2008, puis d'une seconde séance le 22 janvier 2009.

Groupe de travail « provisions »

Le groupe de travail « provisions » est un groupe ad-hoc chargé spécifiquement de compléter la recommandation No 6 relative aux corrections de valeur et la recommandation No 9 traitant des provisions et des engagements conditionnels. Mis en place lors de la séance du 5 novembre 2008 il se compose de six membres (Yvonne Hunkeler, Christian Meyer, Charles Pict, Nils Soguel, Markus Stöckli et Sonja Ziehli/prise du PV). Ce groupe de travail s'est réuni le 12 décembre 2008.

3.3 Présidence et secrétariat

En 2008 la présidence et le secrétariat ont exécuté les tâches suivantes:

- Organisation, direction et prise des procès-verbaux des différentes séances
- Mise en œuvre des décisions
- Elaboration d'un règlement d'organisation
- Création d'un site internet

4. Compléments aux recommandations du MCH2

Le groupe de travail « provisions » a été chargé, lors de la séance du 5 novembre 2008, de compléter la recommandation No 6 relative aux corrections de valeur et la recommandation No 9 traitant des provisions et des engagements conditionnels. Ces compléments doivent être adoptés lors de la prochaine séance du Conseil, le 5 mars 2009, puis être publiés.

5. Consultations IPSAS

Consultations de l'IPSAS Board auxquelles le SRS-CSPCP, respectivement le groupe de travail IPSAS, ont répondu en 2008 :

- Exposure Draft 35 pour IPSAS 5 « Borrowing Costs ». La prise de position a été envoyée à l'IPSAS Board le 7 janvier 2009 (voir détails en annexe).
- Consultation Paper « Conceptual Framework ». La prise de position doit être adoptée à la séance du Conseil du 5 mars 2009. Elle doit être transmise à l'IPSAS Board d'ici au 31 mars 2009.

6. Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes

Aucun état de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes n'a pu encore être établi. Cela représentera une des tâches principales durant l'année 2009.

7. Développements dans d'autres secteurs

En 2008 aucun développement particulier n'a été observé dans d'autres secteurs.

8. Planification des activités pour 2009

8.1 Prochaines séances du SRS-CSPCP

- 5 mars 2009
- 11 juin 2009
- 3 septembre 2009
- 3 décembre 2009

8.2 Compléments aux recommandations du MCH2

Les compléments aux recommandations du MCH2 énoncées ci-dessous sont en cours d'élaboration. Ils seront adoptés par le SRS-CSPCP en 2009, puis mis à disposition, notamment sur le site internet du SRS-CSPCP :

- No 06 Corrections de valeur
- No 09 Provisions et engagements conditionnels

8.3 Consultations IPSAS

La consultation suivante du IPSAS Board est d'ores et déjà connue pour 2009 :

- Consultation Paper « Conceptual Framework »: La prise de position doit être transmise au IPSAS Board d'ici le 31 mars 2009.

8.4 Etat de situation relatif à l'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes

En 2009, il est prévu d'établir une liste des délais d'introduction du MCH2 dans les cantons et les communes. Dans cette perspective, il est prévu de rendre visite à chaque canton. En outre le SRS-CSPCP entend analyser les nouvelles lois incorporant les recommandations du MCH2 et documenter les modalités de mise en œuvre du MCH2. Les informations y relatives seront publiées sur le site internet du SRS-CSPCP et seront régulièrement mises à jour.

8.5 Divers

Le règlement d'organisation du SRS-CSPCP devrait être adopté lors de la séance du 5 mars 2009 et entrer en vigueur immédiatement.

Le site internet www.srs-cspp.ch devrait être opérationnel au printemps 2009.

Chavannes-Lausanne, le 27 janvier 2009

Liste et adresses des membres

Nom	Prénom	Adresse					Email	Représentant
		Organisation	Rue	Lieu	Téléphone T			
Bergmann	Andreas	Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften	Postfach	8401 Winterthur	058 934 79 25	andreas.bergmann@zhaw.ch	IPSAS-Board	
Bühlmann	Andreas	Amt für Finanzen	Rathaus	4509 Solothurn	032 627 20 95	andreas.buehlmann@fd.so.ch	Administration cantonal des finances	
Eberle	Reto	KPMG	Badenerstr. 172	8026 Zürich	044 249 20 62	reberle@kpmg.com	Swiss GAAP RPC	
Fleury	Christophe	Trésorerie générale	Rue du 24 Septembre	2800 Delémont	032 420 55 15	christophe.fleury@jura.ch	Administration cantonal des finances	
Harringer	Reinhold	Finanzamt	Rathaus	9001 St. Gallen	071 224 53 67	reinhold.harringer@stadt.sg.ch	Union des villes suisses	
Hunkeler	Yvonne	BDO Visura	Landenbergstr. 34	6002 Luzern	041 368 12 75	yvonne.hunkeler@bdo.ch	Chambre fiduciaire	
Kaufmann	Hansjörg	Dienststelle Finanzen	Bahnhofstrasse 19	6002 Luzern	041 228 55 44	hansjoerg.kaufmann@lu.ch	Administration cantonal des finances	
Küpfer	Peter	Eidgenössische Finanzkontrolle	Montbijoustr. 45	3003 Bern	031 324 94 96	peter.kuepfer@efk.admin.ch	Confédération	
Meyer	Christian	Finanzverwaltung Kanton Zürich	Walcheplatz 1	8090 Zürich	043 259 33 50	christian.meyer@fdfv.zh.ch	Administration cantonal des finances	
Pfaff	Dieter	Universität Zürich	Plattenstr. 32	8032 Zürich	044 634 29 89 079 301 00 34	dieter.pfaff@irc.uzh.ch	Institut de comptabilité et de controlling	
Pict	Charles	Inspection cantonale des finances	Route de Meyrin 49	1211 Genève	022 388 66 00	charles.pict@etat.ge.ch	Contrôle cantonal des finances	
Schmied	Gerhard	ROD Schweiz. Gemeindeverband	Solothurnstr. 22	3322 Urtenen-Schönbühl	031 858 31 11	gerhard.schmied@rod.ch	Association des communes suisses	
Schwaller	André	EFV Finanzstatistik	Taubenstr. 16	3003 Bern	031 322 60 89	andre.schwaller@efv.admin.ch	Confédération	
Soguel	Nils	IDHEAP	Route de la Maladière 21	1022 Chavannes-Lausanne	021 557 40 50 079 418 70 29	nils.soguel@idheap.unil.ch	Président	
Stöckli	Markus	EFV	Bundesgasse 3	3003 Bern	031 322 61 32	markus.stoekli@efv.admin.ch	Confédération	
Urech	Markus	Gemeindeinspektorat Kanton Aargau	Frey-Hevosé-Str. 12	5001 Aarau	062 835 16 51	markus.urech@ag.ch	Conférence des autorités cantonales de surveillances des finances communales	
Secrétariat								
Ziehli	Sonja	IDHEAP	Route de la Maladière 21	1022 Chavannes-Lausanne	021 557 40 58 079 485 64 81	sonja.ziehli@idheap.unil.ch	Secrétariat	

Décembre 2008

AG-IPSAS

Vernehmlassung Exposure Draft 35 – IPSAS 5 „Borrowing Costs“

Stellungnahme

Der Exposure Draft 35 zu IPSAS 5 „Borrowing Costs“ enthält nur kleine Änderungen. Es handelt sich hauptsächlich um folgende Punkte:

1. Verschiedene formale Anpassungen/Nachführungen von Änderungen in IFRS. Die wichtigste Änderung in IFRS betreffend der Kapitalisierung von Fremdkapitalbeschaffungskosten wird allerdings nicht übernommen.
2. Fremdkapitalbeschaffungskosten (z.B. Kommissionen, Gebühren) sollen in der Regel dem laufenden Jahr belastet werden. Eine Kapitalisierung und Amortisation über die Laufzeit des Kredits/der Anleihe ist nur dann möglich, wenn diese für ein bestimmtes Anlagegut (z.B. ein bestimmtes Gebäude) aufgenommen wurde, was eher die Ausnahme sein dürfte. Diese Lösung entspricht dem aktuellen IPSAS 5.
3. IFRS verlangt dagegen neuerdings in den meisten Fällen eine Kapitalisierung und Abschreibung über die Laufzeit. Dieses Vorgehen scheint dem IPSASB nicht mit der fiskalpolitischen Funktion der Verschuldung in Einklang. Sie würde auch der üblichen zentralen Kapitalbeschaffung über die Tresorerie zu wider laufen. Deshalb weicht IPSAS im vorliegenden ED von IFRS ab und bleibt bei der alten Regelung in IPSAS 5.

Die AG-IPSAS beantragt dem SRS, den Exposure Draft 35 ohne Bemerkungen zu unterstützen.

Lausanne-Chavannes, 22. Oktober 2008

Swiss Financial Reporting Advisory Committee

Technical Director
International Public Sector Accounting
Standards Board
International Federation of Accountants
277 Wellington Street, 4th Floor
Toronto, Ontario M5V 3H2
CANADA

Chavannes-Lausanne, January 6, 2009

Swiss Comments to ED 35 "Borrowing Costs"

Dear Sir or Madam

With reference to the request for comments on the proposed amendments of IPSAS 5, we have pleasure in enclosing the Swiss Comments to Exposure Draft 35 "Borrowing Costs".

We would also like to take the opportunity of this letter to inform you that the Swiss federal ministry of finance together with the Ministers of finance at the cantonal level decided to set up a so-called Swiss financial reporting advisory committee (acronym : SRS-CSPSP). One of the aims of this newly created body is to provide the IPSAS board with a consolidated taking of stand for all the three Swiss level of government (municipalities, cantons and Confederation).

We would like thank you for the opportunity to put forward our views and suggestions.

Should you have any questions, please do not hesitate to contact us.

Yours faithfully

SRS-CSPCP



Prof Nils Soguel, President



Sonja Ziehli, Secretary

Swiss Comments to ED 35

Swiss Financial Reporting Advisory Committee (SRS-CSPCP)

Swiss Comments to the Exposure Draft 35: Borrowing Costs

Table of Content

	Page
1. Introduction	2
2. Comments from the SRS-CSPCP to the Exposure Draft 35	2

1. Introduction

During its last meeting on November 5, 2008, the Swiss Financial Reporting Advisory Committee agreed upon the following a statement for the attention of the IPSAS Board. The so-called Swiss financial reporting advisory Committee (acronym: SRS-CSPSP) was set up by the Swiss federal ministry of finance together with the Ministers of finance at the cantonal level. One of its aims is to provide the IPSAS Board with a consolidated taking of stand for all the three Swiss level of government (municipalities, cantons and Confederation)

2. Comments from the SRS-CSPCP to the Exposure Draft 35

There are only little amendments in the Exposure Draft 35 to IPSAS 5 „Borrowing Costs“. The amendments concern especially different technical adaptations of modifications in IFRS. However, different to the IFRS, borrowing costs are normally charged the current year. A capitalisation and amortization are only possible in specific cases. The SRS-CSPCP does agree on this difference.

During the SRS-CSPCP meeting two specific issues were raised. However, these two issues should not be adjusted in the ED.

- a) The possibility to subsume the agio and disago under “Amortization of discounts or premiums relating to borrowings”
- b) The possibility to choose either to immediately charge the borrowing cost or to capitalise and amortize them increases the difficulty to compare public bodies which are using different methods.

To summarize, the SRS-CSPCP does fully agree on the amendments in ED 35 to IPSAS 5 „Borrowing Costs“, and does therefore support the proposed ED35 without any special comments.

Chavannes-Lausanne, January 6, 2009